
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 8 (1980)

DOI: 10.11588/fr.1980.0.49949

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Miszellen

ALAIN DIERKENS

UN ASPECT DE LA CHRISTIANISATION DE LA GAULE DU NORD À L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE. LA «VITA HADELINI» ET LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES D'ANTHÉE ET DE FRANCHIMONT (Planche VIII)

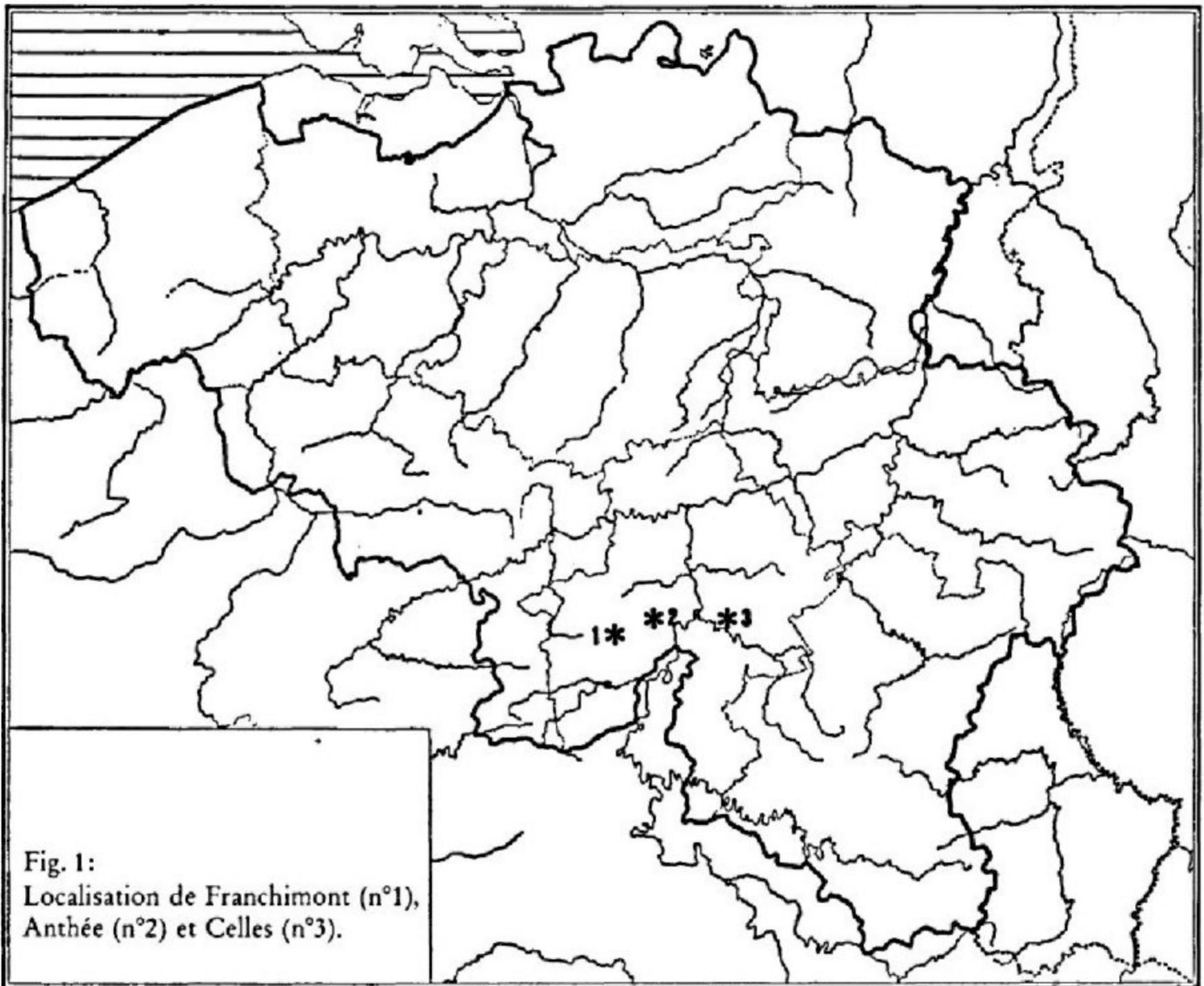
L'implantation du christianisme en Gaule du Nord à l'époque mérovingienne est un phénomène complexe. Pour bien le comprendre, il faut oublier l'attitude manichéenne du siècle passé qui, à la lumière de l'Évangile révélé par la seule venue d'un missionnaire, opposait le paganisme de populations arriérées.¹

L'adoption de la religion nouvelle n'a pas été uniforme dans toutes les couches sociales. Le milieu rural a résisté plus longtemps que l'aristocratie qui y avait adhéré par conviction, par mode ou par opportunisme. En Rhénanie et dans les régions au sud de la Seine, la christianisation est surtout liée à un épiscopat agissant dans les villes et les *vici*, alors qu'au nord de la Seine, c'est le plus souvent par le biais de l'aristocratie terrienne et du monachisme que celle-ci favorisait, que le christianisme s'imposa finalement, un ou deux siècles plus tard.²

Dans les campagnes de la Belgique actuelle, ce sont des missionnaires venus d'Angleterre, d'Irlande ou d'Aquitaine qui sont les principaux responsables de la diffusion, au VII^e siècle, du christianisme. La personnalité de saint Amand, notamment, est déterminante. Plus à l'Est, saint

¹ Ce texte reprend, pour l'essentiel, une communication présentée au XLV^e Congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique, à Comines le 30 août 1980 (résumé dans les *Annales du Congrès*, I, p. 238-239); je dois à l'amitié d'Hartmut Atsma et à l'amabilité de M. M. Heinzelmann de le publier dans *FRANCIA*. A Comines j'ai bénéficié de remarques positives de la part de MM. G. Despy (Université Libre de Bruxelles), Chr. Dupont (Fonds National belge de la Recherche Scientifique) et D. Van Overstraeten (Archives Générales du Royaume de Belgique); je tiens à leur dire ma gratitude et à y associer ma femme et Mme Françoise Muret, ingénieur au C.N.R.S., qui ont bien voulu relire ce manuscrit et me faire des remarques productives. Cet article n'aurait pas été possible sans la compréhension et la compétence de M. André Dasnoy, conservateur du Musée Archéologique de Namur, qui est à l'origine des études que j'ai pu faire du matériel archéologique de Franchimont et d'Anthée et qui a, tout récemment encore, opéré le rapprochement entre la *Vita Hadelini* et ces deux sites namurois (Les Germains dans la Romanité, dans: *La Wallonie. Le pays et les hommes*, éd. H. HASQUIN, t. I, Bruxelles 1975, p. 37-60, à la p. 58; *L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie. Catalogue d'exposition*, Musée Royal de Mariemont, 2 mars - 16 avril 1979, p. 53; *A népvándorlás kora Belgiumban és Magyarországon. Catalogue d'exposition*, Székesfehérvár, Musée Roi Saint-Etienne, 6 mai-17 juin 1979, p. 53).

² Pour une bibliographie plus détaillée, on consultera, d'une part, le lumineux article de J.-Fr. LEMARIGNIER, Quelques remarques sur l'organisation ecclésiastique de la Gaule du VII^e à la fin du IX^e siècle, principalement au nord de la Loire, dans: *Settimane di Studio del Centro italiano di Studi sull'alto Medioevo*, XIII: *Agricoltura e mondo rurale in Occidente nell'alto Medioevo* (22-28 aprile 1965), Spolète 1966, p. 451-486 et 571-583; et, d'autre part, les actes du colloque sur «La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV^e-VII^e siècles)», parus dans: *Revue d'Histoire de l'Église de France* 62 (1976) p. 5-256.



Remacle, abbé de Stavelot-Malmédy, puis les saints Lambert et Hubert, tous deux successivement évêques de Liège, poseront les bases d'une évangélisation en profondeur. Pour appréhender leur action, l'historien dispose surtout de sources hagiographiques – souvent tardives – dont le caractère tendancieux est inhérent au genre. Parfois, des recoupements avec des sources diplomatiques ou narratives contemporaines ou encore avec le résultat de recherches archéologiques dissipent quelque peu le brouillard qui recouvre les débuts du christianisme dans le nord de la Gaule mérovingienne.

Dans cette optique, la *Vita Hadelini* et les fouilles réalisées au siècle dernier par la Société Archéologique de Namur à Anthée et à Franchimont, présentent un cas privilégié (fig. 1).

Vita Hadelini

Vita – présentation

Nos connaissances sur saint Hadelin et son action en Austrasie au VII^e siècle, pour leur quasi-totalité, proviennent de la vie latine³ qui lui fut consacrée, trois siècles environ après son décès et son inhumation dans l'église de Celles qu'il avait fondée. En voici la substance.

³ Bibliotheca Hagiographica Latina, Bruxelles, 3 vol. 1898–1911, t. I, n° 3733, p. 556; M. HELIN, Index scriptorum operumque latino-belgicorum Medii Aevi, dans: Archivum Latinitatis Medii Aevi. Bulletin Du

Saint Hadelin, Aquitain d'origine noble, suit l'exemple de certains de ses illustres compatriotes qui se sont exilés en Francie pour la gloire du Christ (§§ 1 et 2). Il accompagne saint Remacle – dont on rappelle au passage quelques éléments biographiques (§§ 3 et 4)⁴ et – qui, lors d'un voyage avec Hadelin, prédit à son compagnon un avenir brillant (§ 5)⁵. Au cours d'un autre voyage,⁶ Remacle lui enjoint de construire une habitation et de fonder un petit oratoire dans un endroit qu'il décrit minutieusement (§ 6).⁷ Hadelin suit ces recommandations; arrivé chez un certain Beo (*vir quidam*) pour soigner sa femme malade, Hadelin découvre le lieu élu, où il construit un petit logement et un oratoire (§ 7). Hadelin se rend fréquemment à Stavelot (§ 8) et améliore l'emplacement de son habitation.⁸ La réputation d'Hadelin parvient aux oreilles du «roi»⁹ Pepin de Herstal, qui lui rend visite et lui donne des biens (lors de la rédaction de la *Vita*, ces biens appartenaient toujours à l'abbaye); l'exemple de Pepin est suivi (§ 9). Après une manifestation de la volonté divine, l'évêque de Liège interdit aux cavaliers de franchir les limites de l'*oratorium* d'Hadelin et délègue au saint les revenus de la *villa* de Franchimont (§ 10). Hadelin reçoit un manse à *Rustina*, d'Aquila qui détenait alors la *villa* d'Anthée, et un *praedium* à Veltz, aujourd'hui Mont-Saint-Hadelin (§ 13). Des miracles se produisirent: le saint fait jaillir une fontaine à Franchimont (§ 11), guérit une femme muette à Dinant (§ 12) et répare d'un signe de croix une porte brisée par un taureau (§ 14). Après une vie sainte (§ 15), Hadelin, sentant sa mort prochaine, rassemble ses disciples et leur fait un discours d'adieu (§ 16). Après son décès, il est enterré, comme il l'avait souhaité, dans son église de Celles où il réalise encore – ajoute le biographe – des miracles insignes (§ 17).

Cange 8 (1933) p. 77–163, à la p. 142, n° 402; A. STAINIER, VII^e–X^e siècles, Bruxelles 1973 (L. GENICOT et P. TOMBEUR, Index scriptorum operumque latino-belgicorum. Nouveau répertoire des œuvres médiolatines belges, 1^{re} partie), p. 143. J'utilise l'édition de BOLLANDUS (AA.SS., Febr., I, p. 377–381); les pages citées sont celles de la 3^e édition – édition Palmé – plus accessible.

⁴ Il s'agit de données issues de la *Vita Remacii*, comme l'indique l'hagiographe (§ 4: *in vitae eius libro quisquis velit potuit reperire*): l'accession de Remacle au siège épiscopal de Liège-Maastricht, son désistement en faveur de Théodard et son abbatiat à Stavelot-Malmédy. Le rôle de Sigebert III, roi d'Austrasie, est souligné avec une insistance qui dénote bien les conceptions impérialistes de l'auteur de la *Vita Hadelini* et, à cette époque, de la principauté épiscopale de Liège en général.

⁵ Notamment à la suite de L. VAN DER ESSEN, Etude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique, Louvain-Paris 1907, p. 123–124, on a mis en évidence les discordances entre les récits de la *Vita Hadelini* et de la *Vita Remacii*. Elles ne sont cependant pas si importantes. Dans la *Vita Remacii*, saint Remacle apparaît, après sa mort, à Hadelin endormi, alors que, dans la *Vita Hadelini*, c'est au cours d'un voyage commun que Remacle, bien vivant, prophétise après une vision sur le corps d'Hadelin endormi. Cette différence provient assurément du désir des chanoines de Celles d'insister plus encore sur les relations entre les deux saints et sur la protection accordée par le prestigieux Remacle à leur fondation. L'autre divergence est fictive: la *Vita Remacii* parle d'une source à Celles; la *Vita Hadelini* n'en dit mot, quoi qu'en dise L. VAN DER ESSEN, Etude, p. 124, qui applique à tort à Celles un miracle réalisé à Franchimont. Sur cette fontaine Saint-Hadelin de Celles, voir J. GRENIER, Translation de la collégiale de Celles, près de Dinant, à Visé en 1338, dans: *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* 13 (1876) p. 333–339 (à la p. 333) ou A. BEQUET, Les premiers monuments chrétiens au pays de Namur, dans: *Annales de la Société Archéologique de Namur* 18 (1889) p. 309–324 (à la p. 324).

⁶ Il faut en effet interpréter *rursum* dans le sens classique de «une seconde fois».

⁷ *Vita* § 6: *vallem contiguam saltui, quae adjacet fluvio Lactiae, quem dicunt vicini, adiens, locum Interquatuor-montes vocatur, inquire et illic Deo cohospite tibi habitaculum atque oratoriolum construe.*

⁸ Pour la traduction d'*excolere*, «travailler avec soin» semble préférable à «orner, embellir».

⁹ L'hagiographe attribue à Pepin de Herstal, le titre de *rex* qu'il n'a assurément jamais porté. Cet anachronisme, dû aux trois siècles qui séparent la rédaction de la *vita* des événements qu'elle rapporte, n'est pas exceptionnel. Ainsi, on le retrouve dans la *Vita Bertuini prima* (éd. W. LEVISON, MGH, SRM VII, 1920, p. 175–182; cf. par exemple L. VAN DER ESSEN, Etude, p. 84, n. 2) où il est à l'origine de supputations chronologiques, puisque certains érudits, s'appuyant sur cette mention, se sont crus autorisés à placer la vie de Bertuin sous Pepin le Bref. Je me rallie à la thèse traditionnelle qui date l'arrivée de Bertuin dans la vallée mosane et la fondation de l'abbaye de Malonne de la seconde moitié du VII^e siècle.

Hadelin et Celles

Il n'est pas question d'écrire ici l'histoire de l'abbaye de Celles;¹⁰ quelques précisions, toutefois, paraissent utiles pour permettre d'apprécier la valeur des renseignements consignés dans la *Vita* et de juger l'action d'Hadelin.

La chronologie de la vie de saint Hadelin est peu précise. Tout semble confirmer la réalité de ses liens avec saint Remacle;¹¹ l'évêque de Liège qui donne Franchimont à Hadelin est probablement saint Lambert¹² et, pour autant que Pepin de Herstal ait réellement procédé à des donations au saint, la chronologie traditionnelle qui fait arriver Hadelin dans nos régions au milieu du VII^e siècle et le fait mourir à la fin de ce siècle doit être proche de la réalité. Sans insister ici sur des nuances chronologiques complexes,¹³ on peut situer, avec une bonne certitude, la présence d'Hadelin au pays de Liège dans la seconde moitié du VII^e siècle.

Hadelin, en construisant un oratoire et une habitation sur le site de la future Celles,¹⁴ n'avait, selon toute apparence, aucune intention de fonder un monastère régulier: *habitaculum construit et oratoriolum, ut tunc temporis posse fuit, perficit* (§ 7); *coepit beatus locum habitationis suae Hadelinus excolere* (§ 9); *cum locelli¹⁵ jam dilatatri coepisset angustia* (§ 10). L'auteur de la *Vita* – qui avait, un peu auparavant, loué l'érémisme¹⁶ – montre le succès grandissant d'Hadelin;

¹⁰ Cette histoire reste à écrire. On considérera comme tout à fait dépassées les rapides lignes de dom U. BERLIÈRE, *Abbaye de Celles*, dans: *Monasticon Belge*, t. I: Provinces de Namur et de Hainaut, Maredsous 1890–1897, p. 56. Les éléments utiles de l'histoire de Celles sont rassemblés par M. VAN REY, *Die Lütticher Gaue Condroz und Ardennen im Frühmittelalter. Untersuchungen zur Pfarrorganisation*, Bonn 1977, p. 537–539. Celles, comm. Houyet, arr. Dinant, prov. Namur; centre de région exempte, doyenné de Ciney, archidiaconé de Condroz, diocèse de Liège, archevêché de Cologne.

¹¹ A côté de la tradition orale recueillie par les *vitae* d'Hadelin et de Remacle, puis par d'autres sources narratives, hagiographiques et iconographiques, on citera surtout la mention d'Hadelin dans le texte des plus anciennes litanies de Stavelot, conservées dans un psautier du X^e siècle (cf. M. COENS, *Les plus anciennes litanies de Stavelot*, dans: *Analecta Bollandiana* 75, 1957, p. 5–16, aux p. 11–12 avec la n. 1 de la p. 12) ou encore la présence de biens à Mont-Saint-Hadelin sous Olne dans le patrimoine de Celles (*Vita Hadelini* § 13) et dans celui de Stavelot-Malmédy (J. HALKIN et C. G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I, Bruxelles 1909, p. 48; J. DARIS, *Notice historique sur Olne*, dans: *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* 14, 1877, p. 337–368, aux p. 363–365; A. GALAN, *Soumagne et Olne*, dans: *Leodium* 12, 1913, p. 18–22); d'autres rapports territoriaux et domaniaux existent. Un jugement beaucoup moins favorable à la réalité des liens entre Remacle et Hadelin fut émis par Fr. BAIX, *L'hagiographie à Stavelot-Malmédy*, dans: *Revue Bénédictine* 60 (1950) p. 120–162 (aux p. 133–134) et ID., *Le souvenir de saint Remacle dans le Namurois*, dans: *Etudes d'histoire et d'archéologie namuroises dédiées à F. Courtoy*, t. I, Bruxelles 1952, p. 173–184 (aux p. 174–175).

¹² Voir plus bas les déductions que l'on peut tirer d'une phrase du § 10 de la *Vita*. La chronologie indique soit Théodard, successeur de Remacle au siège épiscopal (pour autant que cette assertion ne soit pas, comme le croit E. de Moreau, une légende), assassiné vers 670, soit Lambert, évêque des environs de 670 au 17 septembre 705. Un diptyque conservé, au X^e siècle, à l'abbaye de Stavelot mentionne Lambert aux côtés de Remacle et d'Hadelin (*Vita Hadelini* § 8; S. BALAU, *Etude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au Moyen Age*, Bruxelles 1903, p. 146); on a voulu y voir les noms des premiers moines de Stavelot.

¹³ Ces nuances tiennent surtout au crédit que l'on apportera au déroulement chronologique des événements tel que le présente la *Vita Hadelini* et aux dates proposées par le chanoine Baix pour les étapes principales de la vie de Remacle.

¹⁴ L'étymologie du nom de Celles – *cellulas*, et non *cellas* – ferait référence aux cellules bâties autour de l'oratoire d'Hadelin; cf. J. HERBILLON, *Celles*, dans: *Le Guetteur Wallon* 50 (1974) p. 74.

¹⁵ Par *locellus*, il ne faut probablement pas comprendre «petite localité» (cf. Fr. BAIX, *Souvenir*, cité n. 11, p. 174), mais «monastère» ou «ermitage»; voir A. DIMIER, *Le mot «locus» dans le sens de monastère*, dans: *Revue Mabillon* 58 (1972), n° 250, p. 133–154, et J. LECLERCQ, *L'eremitismo in Occidente nei secoli XI e XII*, Milan 1965, p. 27–44 (aux p. 37–38).

¹⁶ *Vita* § 4: (Remaclus) *sibi diu desideratam eremum adire liceret, ut remotus a curis secularibus liberius inhiaret coelestibus*.

lorsqu'il narre la mort du saint, ne fait-il pas intervenir à la fois ses *subjecti* et ses *fideles: carissimi patres et amantissimi fratres?*¹⁷ Il n'apparaît pas possible, sur cette base, de préciser si l'*abbatia* de Celles abritait des moines bénédictins¹⁸ ou des chanoines séculiers, voire des anachorètes ou des simples dévôts. La première solution se trouve le plus fréquemment reprise dans l'historiographie;¹⁹ la transformation du monastère en chapitre de chanoines était alors placée dans la première moitié du X^e siècle et expliquée par l'action de restauration menée, à la suite des invasions normandes, par les évêques de Liège, Francon, Etienne et Richer.²⁰ On pourrait, avec un bonheur égal, supposer à Celles, dès les origines ou peu après, un chapitre qui vivait la vie commune.²¹

Des bâtiments mérovingiens qui devaient s'élever à Celles, rien ne semble subsister aujourd'hui.²² Des fouilles récentes²³ ont mis en évidence un important édifice préroman auquel fut, plus tard, accolé le puissant massif occidental conservé lors de l'édification, dans le second quart du XI^e siècle, de l'église romane actuelle.²⁴

Hadelin a probablement construit son oratoire sur le territoire de Boisseilles, qui appartenait

¹⁷ Vita § 16: *Quos (subjectos) accersitos, fideles quoque non parvi numeri ante se positos, . . .*

¹⁸ En tout état de cause, la *Vita* ne cite pas une seule fois le nom de saint Benoît (ce qui pourrait s'expliquer par la nature des destinataires de la *Vita*, les chanoines séculiers de Celles); elle ne suggère à aucun endroit que la fondation d'Hadelin ait pu avoir un caractère régulier.

¹⁹ U. BERLIÈRE (cité n. 10) p. 56; R. VAN DOREN, Celles, dans: Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques, t. XII, Paris 1953, col. 116; A. D'HAENENS, Adelino di Celles, dans: Bibliotheca Sanctorum, t. I, Rome 1961, col. 244-246; E. DE MOREAU, Histoire de l'Église en Belgique, t. I: La formation de la Belgique chrétienne, des origines au milieu du X^e siècle, Bruxelles 1945, p. 150, 159, 229 et 254; J. DARIS, Histoire du diocèse et de la principauté de Liège, depuis leur origine jusqu'au XIII^e siècle, Liège 1890, p. 94-95 et 620; F. ROUSSEAU et F. COURTOY, Notices (des) excursions du Congrès, dans: Annales de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique 31 (Namur 1938), 3, p. 101-103; F. ROUSSEAU, Le problème de la continuité historique d'un ancien grand domaine: la seigneurie de Celles, dans: Histoire et Enseignement 5 (1955) p. 11-13; etc.

²⁰ *Hic (= Richarius) reedificavit per dyocesim suam, sicut et predecessores sui Stephanus et Franco, plures ecclesias a Normannis destructas, interfectis abbatibus, monachis et monialibus. In quibus novenos constituerunt clericos, inter quos unum statuerunt qui curam gereret et hospitalitatem tam presens quam absens exhiberet, ipsumque abbatem vocaverunt, ne antiqua devotio deperiret. Nomina abbatiarum: (. . .) Septima, S. Marie sanctique Hadelini Cellensis (. . .). Hi abbates dicuntur capellani episcopi et per menses singulos debent cum eo esse et horas decantare.* (Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata; éd. HELLER, MGH, SS XXV, p. 130). Voir aussi infra n. 27.

²¹ Un doute prudent est émis par A. VANRIE, L'église romane de Celles. Etude archéologique. Mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie, Université Libre de Bruxelles 1964-1965 (inédit), p. 68. Une phrase, attribuée à Hadelin mourant (Vita § 16: *Quo loco - sc. Celles - nostrae sitae sint res in commune, videtis*), insiste sur la vie et la propriété communes; elle peut s'appliquer à des moines ou à des chanoines. Le récit, tel qu'il est présenté, évoque plutôt une retraite pieuse, un «ermitage», d'Hadelin dont l'exemple aurait attiré des fidèles et suscité une organisation élémentaire de vie commune; sans plus. A priori une évolution vers un chapitre de chanoines séculiers semble plus logique qu'une transformation en monastère bénédictin qu'aucune source digne de foi ne rapporte.

²² A. BEQUET (cité n. 5) p. 324, écrit qu'en 1889, «on voyait encore dans le village de Celles (. . .) quelques débris d'un moutier qui fut élevé au VII^e siècle par saint Hadelin sur les bords d'une fontaine». Il n'est plus possible de vérifier ce témoignage.

²³ J. MERTENS, Sondages archéologiques dans l'église romane à Celles (Namur), dans: Mélanges Jacques Lavalleye, Louvain 1970, p. 169-190 (Archaeologica Belgica, 124).

²⁴ Parmi une vaste littérature, on retiendra le mémoire d'André VANRIE cité plus haut (n. 21) et diverses études de L.-F. GENICOT, surtout: Les églises romanes du pays mosan. Témoignage sur un passé: Celles, Celles 1970, et ID., Les églises mosanes du XI^e siècle, t. I, Louvain 1970, passim. Une rapide synthèse, particulièrement claire, a été récemment écrite par le même L.-F. GENICOT, L'ancienne collégiale Saint-Hadelin de Celles, dans: Hommage à Ludwig van Beethoven. A travers les églises romanes et les châteaux du Condroz, S. 1., avril 1977, p. 39-41.

à la famille carolingienne avant de passer à l'abbaye de Stavelot.²⁵ Celles a été détaché de ce domaine pour être donné, avant 870,²⁶ au chapitre Saint-Lambert de Liège. Le succès de Celles amenera l'incorporation de l'église de Boisseilles à l'abbaye de Celles. Le passage des Normands à Celles et la destruction de l'abbaye sont, à mes yeux, des légendes consignées, au XIII^e siècle, par l'auteur (Gilles d'Orval?) des *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata*, pour expliquer que la charge abbatiale du chapitre Notre-Dame et Saint-Hadelin de Celles appartenait à un des chanoines de Saint-Lambert et non à l'évêque.²⁷ La faveur des évêques de Liège pour le mouvement canonial aux X^e et XI^e siècles explique cette dépendance sans avoir recours à une hypothétique réédification et, en un même temps, justifie le renouveau que connaîtra Celles dans la première moitié du XI^e siècle.²⁸

Auteur et date de la Vita

La *Vita Hadelini* n'est ni signée ni datée. Elle a été rédigée à la demande des chanoines de Celles (*vobis . . . petentibus*)²⁹ par un chanoine de Saint-Lambert, un proche collaborateur de l'évêque de Liège ou l'évêque lui-même. Quand la *Vita* évoque la délégation par l'évêque de la *villa* de Franchimont à Hadelin, elle utilise l'expression *ut rem Ecclesiae nostrae*:³⁰ en tant que bien de notre Eglise, c'est-à-dire de l'Eglise de Liège. La phrase *praesul cui nunc Deo annuente, nomine non – pro nefas – merito famulamur*³¹ me semble, de plus, sans équivoque: il s'agit bien de

²⁵ Sur la dépendance de Celles par rapport à Boisseilles, voir A. VANRIE (cité n. 21), p. 69. Sur Boisseilles, propriété de Stavelot, voir J. HALKIN et C. G. ROLAND (cité n. 11), I, p. 93, n. 2, à propos d'un acte par lequel Louis le Germanique confirme, le 10 juin 873, les donations faites par ses prédécesseurs, à l'abbaye royale de Stavelot (cette dernière est d'ailleurs citée explicitement dans le traité de Meerssen de 870). A Boisseilles furent mis au jour les rares vestiges romains de la région de Celles (cf. R. BRULET, La fortification de Hauterecenne à Furfooz, Louvain-la-Neuve 1978, p. 11); on y ajoutera, évidemment le site défensif et la nécropole de Furfooz. Boisseilles, hameau de la commune de Foy-Notre-Dame, aujourd'hui rattachée à l'entité de Dinant, prov. Namur.

²⁶ Le 10 juin 1006, le roi Henri II confirme les possessions données par ses prédécesseurs à l'église de Liège; parmi celles-ci, *Cella* (éd. St. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège, t. I, Bruxelles 1893, p. 25–27, n° XVIII). Cette donation est, en tout état de cause, antérieure à la donation de Boisseilles à Stavelot et à 870, puisque Celles ne figure pas dans le texte du traité de Meerssen; ce qui suggère un statut d'abbaye épiscopale.

²⁷ Le témoignage des *Gesta abbreviata* (cité n. 20) a d'ailleurs été catégoriquement infirmé dans plusieurs cas, notamment ceux de Thuin et d'Aldeneik; cf. A. D'HAENENS, Les invasions normandes en Belgique au IX^e siècle. Le phénomène et sa répercussion dans l'historiographie médiévale, Louvain 1967, p. 282–283 (et n. 476) et A. DIERKENS, L'abbaye d'Aldeneik au IX^e siècle, dans: Annales de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique 44, Huy 1976, t. I, p. 135–142, à la p. 137 (dans ce dernier article, j'ai attribué à tort – mais sans atteinte à la valeur de la démonstration – au seul Richer une «restauration» que les *Gesta abbreviata* donnent à Richer, Etienne et Francon).

²⁸ Sur le mouvement canonial au diocèse de Liège, on verra surtout Ch. DEREINE, Clercs et moines au diocèse de Liège du X^e au XII^e siècle, dans: Annales de la Société Archéologique de Namur 45/2 (1950) p. 183–203, et les compléments d'H. SILVESTRE, Sur une des causes de la grande expansion de l'ordre canonial dans le diocèse de Liège aux X^e et XI^e siècles, dans: Revue Belge de Philologie et d'Histoire 31 (1953) p. 65–74. On trouve, dans la littérature relative à Celles, des mentions des droits de *mercatum* et *moneta* que l'empereur Henri III aurait accordés à l'abbaye. Cette allégation repose sur une mention d'utilisation difficile de l'obituaire de l'église de Visé et sur l'existence de pièces d'argent frappées au nom de Celles, probablement dans la seconde moitié du XI^e siècle; cf. F. ALVIN, Les monnaies de Celles et le sceau du chapitre de Saint-Hadelin, dans: Revue Belge de Numismatique 58 (1902) p. 151–162 (surtout p. 155–156) et BARON DE CHESTRET, Atelier monétaire de Celles, dans: Annales de la Société Archéologique de Namur 17 (1886) p. 293–294.

²⁹ Vita § 1.

³⁰ Vita § 10.

³¹ Vita § 10.

l'évêque Lambert (*praesul*) au service duquel l'auteur de la *Vita* travaille (chapitre de Saint-Lambert ou métaphore pour l'évêché de Liège). Sur la foi de ces quelques mots, on a voulu, en un premier temps, voir dans la *Vita Hadelini* une œuvre de l'évêque de Liège, Notger.³² En un second temps, on en a donné la paternité à Hériger de Lobbes, «secrétaire» et homme de confiance de Notger.³³ Dans cette hypothèse, la *Vita* aurait été écrite entre 972/980 – date de la *Vita Remacli* attribuée au même Hériger, que la vie de saint Hadelin copie ou démarque fréquemment³⁴ – et 1007, date du décès d'Hériger.³⁵

Dans l'état actuel des recherches, on se ralliera à cette position, suivie par l'ensemble du monde savant,³⁶ tout en ne dissimulant pas la réserve que suscitent les attributions à Hériger d'œuvres fort différentes, tantôt anonymes, tantôt signées de Notger lui-même. Une étude stylistique minutieuse apporterait sans aucun doute des modifications aux théories actuelles. Il semblerait a priori plus logique de mettre en relation étroite la rédaction de la *Vita* avec l'édification de la grande église romane (deuxième quart du XI^e siècle; sous l'évêque Wazon?) et la réalisation d'une somptueuse châsse destinée à contenir les reliques d'Hadelin et datée, elle aussi, de la première moitié du XI^e siècle:³⁷ ce serait alors ³⁷^{bis} que les chanoines de Celles – dont le chapitre connaîtra son apogée au XI^e siècle – auraient demandé à l'évêché une vie de saint Hadelin qui leur permette de développer le culte de leur patron et les pèlerinages autour de ses restes.³⁸

Valeur de la Vita

Aucune *Vita* d'Hadelin n'existait avant celle qui nous occupe. Les chanoines de Celles ont probablement, lors de leur démarche, présenté les actes et écrits dont ils disposaient et fait état de la tradition orale. L'auteur de la *Vita* s'est aussi rendu sur place³⁹ et a contrôlé certaines des assertions des chanoines.⁴⁰ Pour le cadre chronologique, il s'est surtout référé à la *Vita Remacli* dans la version d'Hériger et peut-être aussi aux *Gesta episcoporum Leodiensium* du même

³² Depuis J. Bollandus en 1658 (AA SS, Febr. I, p. 372–377) et J. Ghesquière en 1787 (AA SS Belgii, IV, p. 601–625; d'après AA SS).

³³ Voir notamment G. KURTH, Notger de Liège et la civilisation du X^e siècle, t. I, Liège 1905, p. 339–341; S. BALAU, Sources (cité n. 12) p. 143–144; L. VAN DER ESSEN, Etude (cité n. 5) p. 121–123; O. HIRZEL, Abt Heriger von Lobbes (990–1007), Leipzig-Berlin 1910, p. 27–28.

³⁴ Voir, par exemple, les citations textuelles données par L. VAN DER ESSEN (cité n. 5) p. 122.

³⁵ Sur Hériger de Lobbes, voir surtout O. HIRZEL (cité n. 33) et J. WARICHEZ, L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200, Paris-Louvain 1909, p. 66–69 et 255–264.

³⁶ Notamment E. DE MOREAU (cité n. 19) t. I, p. 150 et F. PRINZ, Frühes Mönchtum im Frankenreich, Munich-Vienne 1965, p. 204 et 305.

³⁷ La châsse actuelle a été réalisée vers 1130–1150, mais elle reprend d'importants éléments de la châsse de la première moitié du XI^e siècle. Sur cette somptueuse pièce d'orfèvrerie, récemment restaurée à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, on verra J. LAFONTAINE-DOSSOGNE, Expressions artistiques du culte de saint Hadelin, Celles 1970, p. 9 et A. CHEVALIER, La châsse de saint Hadelin à Visé, Gembloux 1973 (avec bibliographie complémentaire).

³⁷^{bis} M. G. Despy a attiré mon attention sur le passage cité n. 21 comme possible référence à la réforme grégorienne et à l'idéal de *vita communis/paupertas apostolica*, et donc comme éventuel indice chronologique.

³⁸ Pour un semblable parallélisme chronologique (*vitae* – église/crypte – châsse) à la fin du XI^e siècle, voir le cas de Fosses-la-Ville. Cf., en dernier lieu, L.-F. GENICOT, Les cryptes extérieures du pays mosan au XI^e siècle: reflet typologique de passé carolingien, dans: Cahiers de Civilisation médiévale 22/4 (1979) p. 337–357 (aux p. 338–339).

³⁹ Comme en témoigne la description du site de Celles (*Vita* § 6).

⁴⁰ Comme le montrent les remarques critiques relevées par L. VAN DER ESSEN (cité n. 5) p. 123.

Hériger.⁴¹ C'est la lecture de la *Vita Cuniberti* qui lui a inspiré deux miracles.⁴² D'abondantes citations bibliques étaient le récit. Le peu d'éléments précis a poussé la majorité des historiens à douter de la valeur des renseignements consignés.⁴³ Pour ma part, je serais moins hypercritique: la rareté même des faits rapportés semble de bon aloi pour la crédibilité d'un auteur qui ne paraît pas avoir voulu outrepasser les limites de son information et, dans deux cas au moins, les recherches archéologiques ont confirmé la cohérence des données de la *Vita*.

Franchimont (fig. 2)

La fin du § 10 de la *Vita Hadelini* rapporte que l'évêque de Liège – Théodard ou, plus vraisemblablement, Lambert – a donné à Hadelin et à sa fondation de Celles, les droits de l'Eglise de Liège sur la *villa* de Franchimont.⁴⁴ Le terme technique utilisé (*delegavit*) indique qu'il s'agit non d'une donation pure et simple, mais d'une délégation de droits.⁴⁵ Ceci implique que Franchimont appartenait alors à l'évêché de Liège qui en garde la propriété. Cette déduction obvie est confirmée tant par les termes de la *Vita* (*ut rem Ecclesiae nostrae*) que par l'histoire de Franchimont, resté dépendance du chapitre Saint-Hadelin jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.⁴⁶

Le § 11 de la *Vita Hadelini* décrit ensuite un miracle qu'Hadelin aurait réalisé à Franchimont.⁴⁷ Lors d'une sécheresse exceptionnelle, quelques Franchimontois envoyés par les moissonneurs assoiffés, se rendent chez Hadelin pour implorer son aide. Hadelin, arrivé à Franchimont, plante son bâton dans le sol et, nouveau Moïse, fait jaillir une fontaine qui désaltère les habitants reconnaissants (pl. VIII). Cette source existe encore de nos jours, sous le nom de «fontaine Saint-Hadelin»; elle est l'objet, le dernier dimanche de juillet, d'un important pèlerinage annuel.⁴⁸

L'histoire et l'archéologie permettent de préciser la réalité du passage d'Hadelin à Franchimont dans la seconde moitié du VII^e siècle et, ainsi, de confirmer la bonne information, sur ce point, de l'hagiographe.

Des fouilles archéologiques menées à Franchimont par la Société Archéologique de Namur (1877–1878) puis par deux sociétés archéologiques d'amateurs (1968–1977) ont mis au jour deux nécropoles mérovingiennes («Tombois» et «Colline du Tombeau») pourvues d'un riche matériel qui atteste leur utilisation depuis la seconde moitié – voire le dernier quart – du VI^e siècle jusqu'à l'extrême fin du VII^e siècle ou le tout début du VIII^e.⁴⁹ L'abandon de ces cimetières au

⁴¹ La *Vita Remacli* constitue le chapitre 44 des *Gesta*.

⁴² M. COENS, Les vies de saint Cunibert et la tradition manuscrite, dans: *Analecta Bollandiana* 47 (1929) p. 338–367 (à la p. 362 et n. 3).

⁴³ Parmi les plus critiques, Fr. BAIX dans les deux articles cités n. 11.

⁴⁴ Franchimont, comm. Philippeville, arr. Philippeville, prov. Namur; doyenné de Florennes, archidiaconé de Hainaut, diocèse de Liège, archevêché de Cologne.

⁴⁵ J.-Fr. LEMARIGNIER, Les actes de droit privé de Saint-Bertin au Haut Moyen Age. Survivances et déclin du droit romain dans la pratique franque, dans: *Revue Internationale des droits de l'Antiquité* 5 (1950) p. 35–72, aux p. 41–44 (avec la n. 18 de la p. 41) (Mélanges F. De Visscher 4). Selon M. G. Despy, l'utilisation au XI^e siècle, dans son acception en droit romain, du verbe *delegare* dans la *Vita Hadelini* pourrait indiquer que l'auteur de la *Vita* a eu sous les yeux un acte écrit d'époque mérovingienne consignant la *delegatio*.

⁴⁶ Par exemple, A. CULOT et Fr. JACQUES, Visites archidiaconales de l'archidiaconé de Hainaut au diocèse de Liège (1698–1751), Bruxelles 1978, p. 153–156.

⁴⁷ Ce miracle eut une postérité dans l'iconographie d'Hadelin (cf. J. LAFONTAINE-DOSSOGNE, cité n. 37, p. 9 et 11), notamment sur un des longs côtés de la châsse de saint Hadelin (bibliographie citée n. 37).

⁴⁸ E. VOOSSEN, Pèlerinages dans le diocèse de Namur, dans: *Revue diocésaine de Namur* 17 (1963) p. 47–68, aux p. 59–60.

⁴⁹ Pour l'historiographie archéologique du site, la publication du matériel et plus de détails sur les assertions du présent article, voir A. DIERKENS, Les deux cimetières mérovingiens de Franchimont

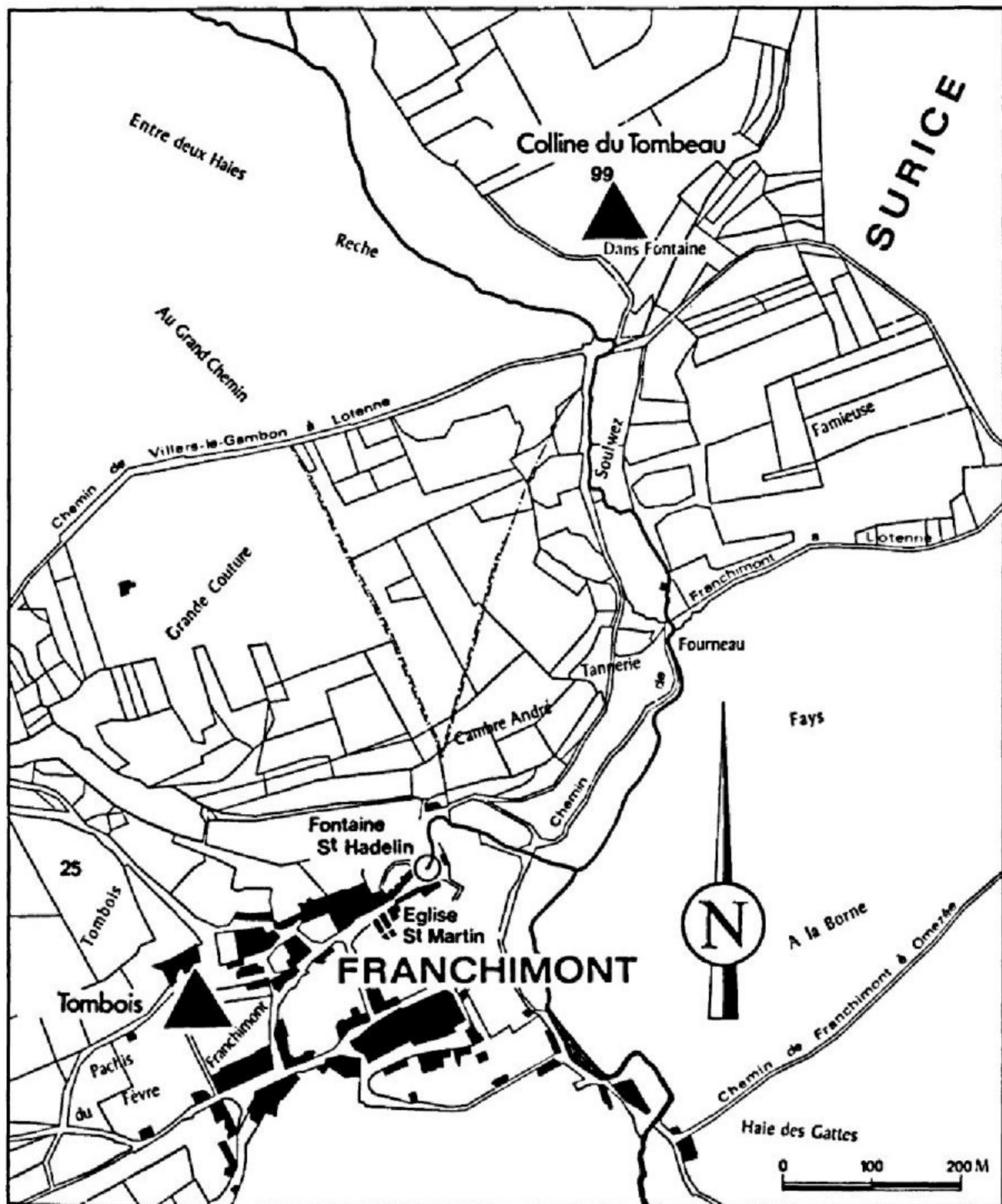


Fig. 2: Plan de la commune actuelle de Franchimont (dessin G. Lauwens). D'après A. DIERKENS, Franchimont (cité n. 49) fig. 2, p. 11.

(province de Namur). Fouilles de la Société Archéologique de Namur en 1877-1878, Namur 1981. Un résumé illustré paraîtra sous le titre «A propos des cimetières mérovingiens de Franchimont (Belgique, province de Namur)», dans: Actes du 105^e Congrès National des Sociétés Savantes, Caen 1980, Section d'archéologie.

profit de la nécropole installée autour de l'église paroissiale peut donc être datée des dernières années du VII^e ou des premières années du VIII^e siècle.⁵⁰ Le titre de cette église, dédiée à saint Martin et à saint Hadelin,⁵¹ fournit un élément de plus pour la mise en relation de la christianisation de ce village avec l'action d'Hadelin.⁵² La tripartition de la dîme peut, elle aussi, servir de nouvel argument complémentaire en faveur d'une évangélisation anté-carolingienne⁵³ alors que le rang économique de l'église – église terciane, puis médiane – est plus difficile à interpréter.⁵⁴

Deux caractéristiques des cimetières de Franchimont doivent encore retenir l'attention; elles ont toutes deux – et dès les fouilles du XIX^e siècle – contribué à faire de Franchimont un des sites, majeurs selon l'historiographie, montrant le contact entre «Francs païens» et «Francs chrétiens»⁵⁵ et l'implantation du christianisme en milieu rural. Tout d'abord, la présence dans chacune des deux nécropoles d'un petit bâtiment de plan rectangulaire⁵⁶ a été interprétée comme l'établissement de chapelles, «d'oratoires chrétiens élevés par les Francs convertis sur la tombe de leurs frères païens».⁵⁷ En 1889, Alfred Bequet rapprochait ces deux monuments d'autres constructions retrouvées dans des cimetières mérovingiens du Namurois: Wancennes, Anthée, Feschaux, Couvin, Rosée, etc.⁵⁸ En 1891, Paul Rops voyait, dans ces édifices, des *basilicae*, des «chapelles funéraires» dont de nombreux textes du Haut Moyen Age attestent l'existence.⁵⁹ Il semble cependant que cette interprétation sollicite abusivement les trouvailles de Franchimont, où un seul monument a été retrouvé.⁶⁰ Les tombes creusées dans l'édifice, bien que pillées encore à l'époque mérovingienne, contenaient des objets révélateurs d'un haut niveau de richesse. Le plan simple de la construction élevée en marge du cimetière vraisemblablement à la fin du VI^e siècle, ne fournit aucun élément positif pour lui accorder une vocation religieuse. Dès lors, et

⁵⁰ Sur cet aspect méthodologique, voir, par exemple, N. KYLL, Siedlung, Christianisierung und kirchliche Organisation der Westeifel, dans: Rheinische Vierteljahrsblätter 26 (1961) p. 159–241, surtout p. 181–183. Exemples semblables d'abandons de nécropoles au profit de l'église paroissiale dédiée à saint Martin, cités par Cl. LORREN, Des Saxons en Basse Normandie au VI^e siècle? A propos de quelques découvertes archéologiques funéraires faites récemment dans la basse vallée de l'Orne, dans: Studien zur Sachsenforschung, t. II, Hildesheim 1980, p. 231–259 (à la p. 237).

⁵¹ F. JACQUES, Saint Martin, titulaire d'église et de chapelles dans l'ancien diocèse de Namur, dans: Revue Bénédictine 80 (1970) p. 97–137 et 276–290 (à la p. 110). Aux p. 282–285 du même article, F. Jacques montre qu'il n'existe pas d'éléments solides autorisant à voir, dans l'abbaye de Stavelot-Malmédy, un propagateur du culte martinien.

⁵² La dédicace à saint Martin devait être le seul titre d'origine; le nom de saint Hadelin ayant été ajouté ensuite par les chanoines de Celles ou la piété populaire. L'église romane de Franchimont fut détruite vers 1874.

⁵³ Arguments théoriques rappelés, avec bibliographie, par M. VAN REY (cité n. 10) p. 331–332.

⁵⁴ F. JACQUES (cité n. 52) p. 110; A. CULOT et F. JACQUES (cité n. 46) p. 153; J. PAQUAY, Les anciennes paroisses liégeoises de la province de Namur, dans: Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire dans le Limbourg 44 (1930) p. 52.

⁵⁵ Tel est le sous-titre de l'article qu'Alfred BEQUET consacra aux fouilles de Franchimont: Nos fouilles en 1880. Franchimont. Les Francs païens. Les Francs chrétiens, dans: Annales de la Société Archéologique de Namur 15 (1881) p. 389–309.

⁵⁶ On possède les dimensions exactes du monument de la «Colline du Tombeau»: 6,70×5,40 mètres, soit 5,60×4,30 mètres *intra muros*. Une entrée marquée par des pierres posées de biais se trouvait sur le côté septentrional du bâtiment.

⁵⁷ A. BEQUET (cité n. 55) p. 306.

⁵⁸ A. BEQUET (cité n. 5).

⁵⁹ P. ROPS, Les *basilicae* des cimetières francs, dans: Annales de la Société Archéologique de Namur 19 (1891) p. 1–20.

⁶⁰ Il s'agit de celui de la «Colline du Tombeau» (supra n. 56). Le bâtiment du «Tombois» est mentionné, allusivement, dans le carnet de fouilles de 1877–1878 et, plus expressément, dans l'article d'A. BEQUET (cité n. 55).

selon toute apparence, la destination de ces bâtiments est exclusivement funéraire; ils auraient servi à recevoir les corps des *potentes* locaux. L'aristocratie rurale de Franchimont aurait ainsi voulu isoler et mettre en évidence les sépultures de ses membres; ce phénomène a souvent été mis en évidence aux VI^e et VII^e siècles.⁶¹

L'autre caractéristique est nettement plus intéressante pour mon propos actuel: il s'agit en effet du nombre relativement important d'objets portant des symboles chrétiens ou, du moins, généralement interprétés comme tels.⁶² Certes, tous ces objets ne sont pas révélateurs de la pénétration du christianisme à Franchimont et certains d'entre eux témoignent, tout au plus, de la mode et de l'atmosphère favorable à la religion du Christ au VII^e siècle. Cependant, la présence d'une petite croix-pendentif en plomb – matériau non noble et à faible valeur esthétique – ou celle de trois petites croix aux extrémités des chaînettes d'une châteline sont, indiscutablement, significatives des convictions personnelles des défunts auxquels ces pièces étaient associées. La datation de celles-ci se place au VII^e siècle et, plus probablement, dans la seconde moitié de ce siècle.⁶³

Tous ces éléments convergent pour suggérer que Franchimont a été christianisé à l'époque mérovingienne et, pour être plus précis, dans la seconde moitié du VII^e siècle: objets chrétiens, titulature de l'église, tripartition des dîmes. Le rôle de saint Hadelin a dû être décisif: fontaine, titre de l'église, droits du chapitre Saint-Hadelin, indications de la *Vita Hadelini*. L'histoire du domaine de Franchimont apportera vraisemblablement de nouvelles précisions.⁶⁴

Anthée (fig. 3)

Au début du § 13 de la *Vita Hadelini*, on lit que la propriétaire de la *villa notissima* d'Anthée,⁶⁵ une puissante dame du nom d'Aquila (*potens matrona*), admiratrice de saint Hadelin, lui donna un manse à *Rustina*. Il n'importe pas ici de résoudre l'identification du lieu: Rostenne, sous Sommière, non loin d'Anthée⁶⁶ ou plutôt Custinne⁶⁷ qui touchait à la région exempte de Celles et dont on peut raisonnablement penser que Celles avait fondé la paroisse;⁶⁸ mais plutôt d'insister sur la mention d'un propriétaire chrétien, dans la seconde moitié du VII^e siècle, du domaine d'Anthée-Morville.⁶⁹

⁶¹ Voir surtout R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen zur Merowingerzeit im Spiegel reicher Grabfunde aus West- und Süddeutschland*, dans: *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz* 20 (1973) (Mayence 1975), p. 147–180. Pour Franchimont, voir l'étude citée n. 49.

⁶² Sur ce point de méthode, voir A. DIERKENS, *Examen critique des symboles chrétiens sur les objets d'époque mérovingienne*, à paraître prochainement dans: *Actes du colloque: L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie*, Musée Royal de Mariemont 1979.

⁶³ Justifications dans l'étude citée n. 49.

⁶⁴ Une première enquête semble montrer un domaine primitif comprenant, au moins, Villers-le-Gambon, Merlemont, Sart-en-Fagne et Franchimont, soit 3000 hectares environ. Sur ce chiffre, comparer avec F. LOT, *La grandeur des fisco à l'époque carolingienne*, dans: *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* 3 (1924) p. 51–57.

⁶⁵ Anthée, comm. Onhaye, arr. Dinant, prov. Namur; doyenné de Florennes, archidiaconé de Hainaut, diocèse de Liège, archevêché de Cologne.

⁶⁶ Rostenne, sous Sommière, comm. Onhaye, arr. Dinant, prov. Namur. Cette attribution proposée, sans justification, par C. G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, dans: *Annales de la Société Archéologique de Namur* 23 (1899) p. 520, a été reprise par A. DASNOY (cité n. 1) p. 58.

⁶⁷ Custinne, comm. Houyet, arr. Dinant, prov. Namur. La variante *Custina* est, en effet, attestée dans certains manuscrits de la *Vita Hadelini* (cf. AA SS, Febr. I, p. 381, n. d).

⁶⁸ M. VAN REY (cité n. 10) p. 548.

⁶⁹ La dépendance de Morville par rapport à Anthée est attestée pendant tout l'Ancien Régime; cf. J. DE HARVING et A. DE GHELLINCK, *Circonscriptions ecclésiastiques, chapitres, abbayes, couvents en Belgique avant 1559*, Bruxelles 1948, p. 310 (E. DE MOREAU, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, tome complémentaire). La reconstitution du domaine ancien d'Anthée pose des problèmes non encore résolus, particulièrement en ce qui concerne Serville et Flavion.

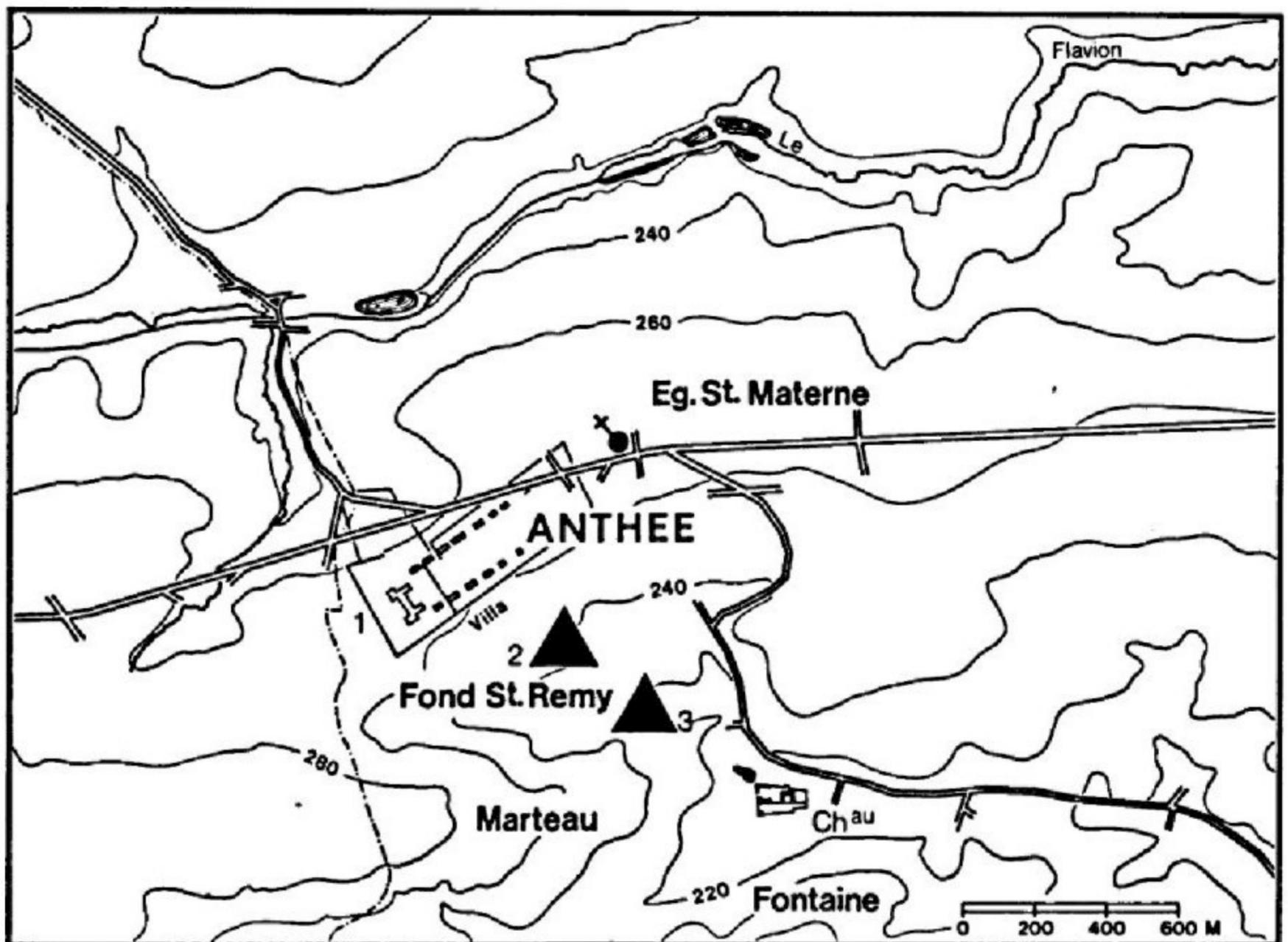


Fig. 3: Plan de la commune actuelle d'Anthée (dessin G. Lauwens). D'après: Annales de la Société Archéologique de Namur 60 (1980) fig. 1, p. 8.

A Anthée, les fouilles de la Société Archéologique de Namur en novembre 1889, ont mis au jour un petit bâtiment orienté, entouré d'une vingtaine de sépultures d'époque mérovingienne, au lieu-dit «la chapelle Saint-Rémi», à deux cents mètres au sud de la célèbre *villa* romaine⁷⁰ et à une trentaine de mètres au nord de la fontaine Saint-Rémi, non loin d'une autre petite nécropole mérovingienne près du château de Fontaine.⁷¹ Sur base du toponyme évocateur, Alfred Bequet n'hésita pas, en 1889, à ranger Anthée aux côtés de Franchimont parmi les «chapelles ou oratoires élevés à la religion du Christ, sur l'emplacement de cimetières païens, par des missionnaires qui vinrent les premiers prêcher l'Évangile dans le pays».⁷²

L'étude du matériel archéologique – peu abondant mais suffisant pour permettre une datation sûre – place les tombes d'Anthée à la fin du VI^e siècle ou au début du VII^e.⁷³ Une lecture attentive

⁷⁰ Sur cette *villa*, abondamment citée dans la bibliographie, voir surtout E. DEL MARMOL, Villa d'Anthée, dans: Annales de la Société Archéologique de Namur 14 (1877) p. 165–194 et 15 (1881) p. 1–40, ou, plus récemment, R. DE MAEYER, De overblijfselen der romeinsche villa's in België, t. I, Anvers-La Haye 1940, p. 229–237. La datation de l'occupation de la *villa* a été totalement revue par M. VANDERHOEVEN, La terre sigillée de la villa d'Anthée, et M. THIRION, Les monnaies de la villa d'Anthée, articles parus dans: Annales de la Société Archéologique de Namur 55/1 (1969) respectivement p. 5–28 et p. 29–46.

⁷¹ Les fouilles de la «chapelle Saint-Rémi» n'ont fait l'objet d'aucune notice particulière; celles du château de Fontaine sont rapidement signalées par A. BEQUET, Nos fouilles 1891–1894, dans: Annales de la Société Archéologique de Namur 21 (1895) p. 79–112, à la p. 107.

⁷² A. BEQUET (cité n. 5) p. 313–314. On trouvera dans cet article la seule description, pour le XIX^e siècle, des fouilles d'Anthée, à la «chapelle Saint-Rémi».

⁷³ Pour l'histoire des fouilles de la chapelle Saint-Rémi, l'étude archéologique du matériel et du bâtiment,

du carnet de fouilles suggère, quant à elle, deux phases de construction pour le bâtiment:⁷⁴ à une première étape correspondrait un édifice de plan rectangulaire (4,70 m sur 3,60 m) entouré d'un mur ménageant un couloir d'un mètre et demi de large, dans lequel furent creusées les tombes. La seconde phase consisterait en un agrandissement oriental comprenant une pièce dans le prolongement du bâtiment existant, un mur semi-circulaire et un massif de plan carré au milieu de l'hémicycle (fig. 4). Il a semblé possible de proposer que l'édifice originel datait de l'époque romaine, peut-être du Bas-Empire; son plan évoque un *fanum*, un petit temple dont les dimensions correspondent rigoureusement à celles de *fana* récemment mis au jour à une quinzaine de kilomètres au sud d'Anthée, à Matagne-la-Grande et à Matagne-la-Petite.⁷⁵ C'est autour de la *cella* du *fanum* – et exclusivement là – que des Mérovingiens se seraient fait enterrer.⁷⁶ En une seconde phase que l'on peut dater, grâce à une tombe située sous le mur de l'agrandissement, des environs de 600, on aurait transformé le bâtiment⁷⁷ en une chapelle dédiée, comme le suggère la toponymie, à saint Rémi; au milieu du chœur se serait trouvé un autel entouré d'une banquette semi-circulaire.⁷⁸

Dans cette hypothèse, la chapelle Saint-Rémi peut être mise en relation avec la *villa* qui aurait, peut-être, continué à être partiellement habitée après le IV^e siècle.⁷⁹ Quant à l'église paroissiale

on se référera à A. DIERKENS, Bâtiment religieux et cimetière d'époque mérovingienne à Anthée (province de Namur). Fouilles de la Société Archéologique de Namur en novembre 1889, dans: *Annales de la Société Archéologique de Namur* 60 (1980) p. 5–22.

⁷⁴ Les fouilles d'Anthée en 1889 ont constitué la matière d'une communication, le 16 septembre 1980, au XXXI^e Sachsensymposium, à Paderborn. J'ai bénéficié, à cette occasion, d'importantes remarques complémentaires, principalement de la part de MM. U. Lobbedey (Münster), Claude Lorren (Université de Caen), W. A. Van Es (Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek, Amersfoort) et H. Vierck (Université de Münster); je les en remercie. Il est bien évident qu'en l'absence de fouilles satisfaisantes en 1889 ou de fouilles de contrôle contemporaines, l'évolution en deux temps proposée ici (et qui repose sur l'interprétation littérale du carnet de fouilles) peut ne pas correspondre à la réalité; une évolution en trois phases trouverait une justification dans de nombreuses fouilles d'Allemagne ou de France. J'espère, dans un avenir proche, retrouver l'emplacement de la chapelle Saint-Rémi et trancher définitivement la question; alors – et seulement alors – on pourra utiliser les nombreux parallèles typologiques connus à ce jour.

⁷⁵ Les rapports de fouilles définitifs n'ont pas encore paru. Les notices descriptives les plus récentes ont paru dans le Catalogue de l'exposition (du) CEREIA (Doische 1980), sous la plume de G. DE BOE (Matagne-la-Petite) et A. ROBER (Matagne-la-Grande). Voir aussi A. ROBER, Matagne-la-Grande (Namur): sanctuaire, dans: *L'archéologie en Wallonie. Activités récentes des cercles archéologiques, Comines-Nivelles* 1980, p. 112–114; et G. DE BOE, Villa et sanctuaire gallo-romaines à Matagne-la-Petite, dans: *Annales de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique* 45 (Comines 1980) t. I, p. 137–138.

⁷⁶ Le carnet de fouilles est formel sur ce point; cf. aussi A. BEQUET (cité n. 5) p. 314. Il n'y a aucune tombe dans la *cella*, ni au-delà du mur extérieur; toutes les tombes ont été creusées dans le couloir qui entourait la *cella*.

⁷⁷ Aucun élément ne permet de supposer que le temple était réduit à l'état de ruine lors de son emploi comme nécropole. De même rien n'autorise à postuler une permanence culturelle même si, au VI^e siècle, la *cella* semble avoir été respectée (cf. n. 76).

⁷⁸ Si l'interprétation du mur semi-circulaire comme banquette et non comme abside devait se confirmer, on aurait alors – comme l'a justement souligné H. Vierck – le seul cas connu avec certitude de pareille disposition au nord des Alpes; une recherche centrée sur les bâtiments du haut moyen âge d'Aquitaine pourrait se révéler fondamentale. Cf. aussi n. 74.

⁷⁹ En se basant sur le témoignage de La *Vita Hadelini* et en refusant les déductions archéologiques d'E. Del Marmol, L. VANDERKINDERE, Quelques observations sur l'époque où ont été détruites les villas romaines en Belgique, dans: *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 4^e série, 16 (1889) p. 372–376, a proposé une existence ininterrompue de la *villa* d'Anthée de l'époque romaine à la fin de l'époque mérovingienne, voire plus tard. Effectivement, les traces d'occupation de la *villa* d'Anthée ont été datées du milieu du I^{er} siècle au troisième quart du IV^e siècle (supra n. 70) et des objets d'époque mérovingienne trouvés dans la *villa* (et qu'il faudrait encore étudier) attestent une certaine permanence d'occupation malgré des traces de destruction et d'incendie à la fin du III^e siècle.

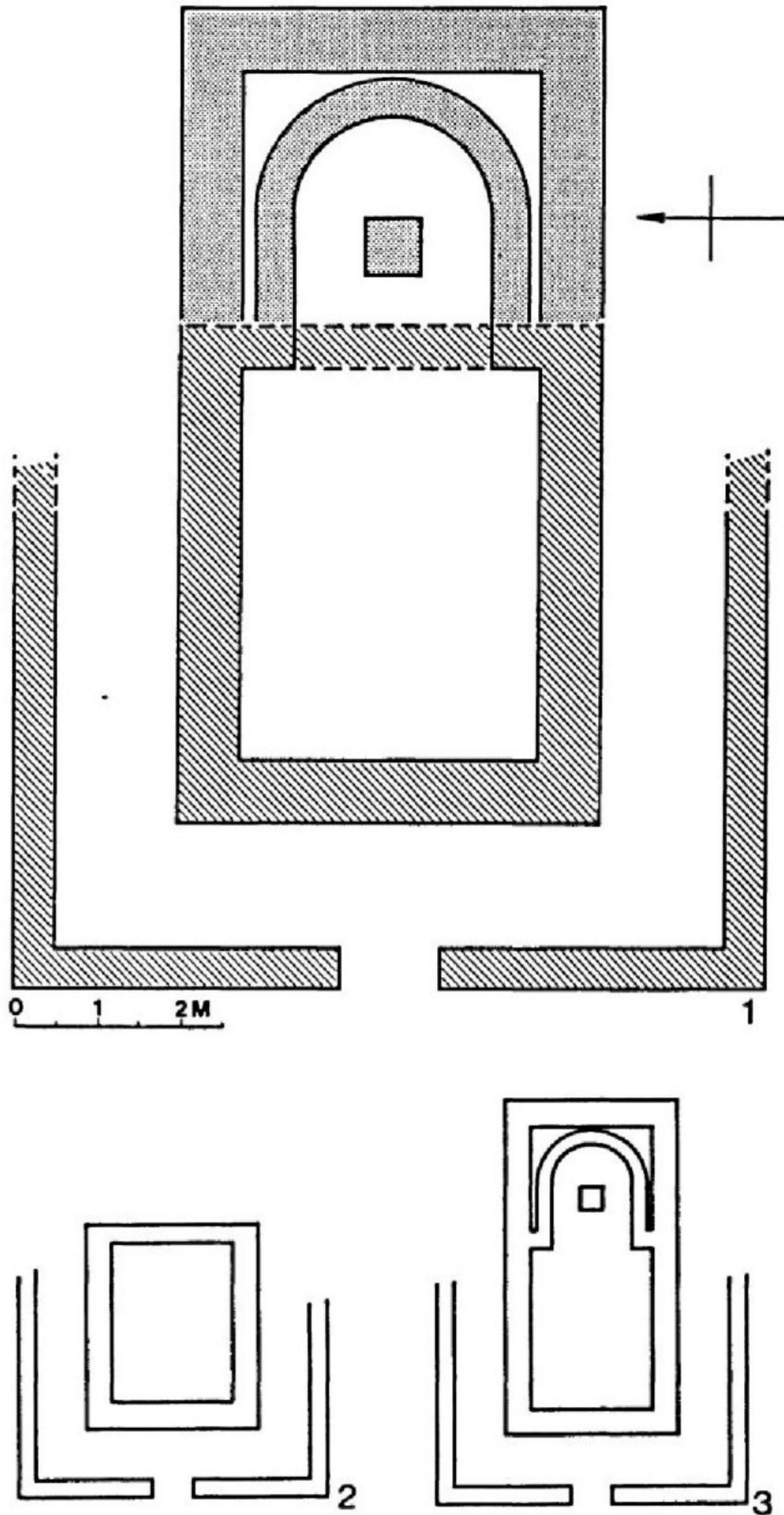


Fig. 4: Essai de restitution, d'après les données du carnet de fouilles, du bâtiment d'Anthée (n°1) et des deux phases de son évolution (n° 2 et 3) (dessin G. Lauwens). D'après: *Annales de la Société Archéologique de Namur* 60 (1980) fig. 3, p. 13.

d'Anthée, *ecclesia plena et integra*, elle porte le titre ancien – et énigmatique – de Saint-Materne.⁸⁰ A ce nouvel indice d'ancienneté, on ajoutera la division en trois parties des dîmes d'Anthée.⁸¹ Dans un grand et important domaine situé sur la voie de Bavai à la Meuse,⁸² voisin des paroisses anciennes d'Onhaye et Hastière,⁸³ un petit oratoire⁸⁴ aurait donc été fondé au tournant des VI^e et VII^e siècles, vraisemblablement par les propriétaires de la *villa* d'Anthée, c'est-à-dire les prédécesseurs – ou les ancêtres – de la chrétienne Aquila.

Une nouvelle fois donc, la crédibilité de la *Vita Hadelini* se voit renforcée par l'archéologie.

Conclusion

La conclusion de cette étude est double: la première concerne la valeur de la *Vita Hadelini*; la seconde, la christianisation de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

La *Vita Hadelini*, tout d'abord. Les historiens ont – je l'ai dit plus haut – volontiers voué aux gémonies le texte, incriminant, à juste titre, le peu de renseignements positifs qu'il contenait. Il n'en reste pas moins que, pour l'essentiel, ces indications peuvent être acceptées. Les relations évidentes entre Hadelin et Remacle⁸⁵ donnent une chronologie élémentaire pour l'action d'Hadelin dans nos régions et plaident pour une réelle origine aquitaine de ce saint. Les donations à Celles, de Franchimont par l'évêque de Liège, de *Rustina* par Aquila, de Mont-Saint-Hadelin par Wisa,⁸⁶ semblent vraies. De plus, les origines de l'abbaye de Celles, tant au plan domanial que religieux, se laissent nettement entrevoir malgré la sobriété du récit de la *Vita Hadelini* et la pauvreté des sources diplomatiques ou narratives du Haut Moyen Age concernant la fondation d'Hadelin ou la région exempte dont celle-ci formait le centre. On attend, à

⁸⁰ La titulature à saint Materne est peu fréquente: cinq exemples seulement sur le territoire actuel de la Belgique (Tongres, Anthée, Namur, Suarlée et Walcourt); cf. F. JACQUES, Vocables d'églises et de chapelles en Belgique, dans: *Annales de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique* 44 (Huy 1976) t. III, p. 693–723 (à la p. 711). Il ne faut pas confondre, au niveau méthodologique, le titre de saint Materne donné à une église et les légendes relatives à l'évangélisation, au I^{er} siècle (!), de villes du pays mosan par Materne. Sur la titulature, M. VAN REY (cité n. 10), p. 322; sur les légendes, F. ROUSSEAU, La légende de saint Materne et du dieu Nam à Namur, dans: *Annales de la Société Archéologique de Namur* 35 (1922) p. 181–221, et, surtout, F. ROUSSEAU, Fausses étymologies créatrices de légendes, dans: *Mélanges de Linguistique romane offerts à Jean Haust*, Liège 1939, p. 355–373. On y ajoutera G. DESPY, Les chartes de l'abbaye de Waulsort, t. I (946–1199), Bruxelles 1957, p. 69–70.

⁸¹ Voir supra n. 53.

⁸² Sur cette voie, voir surtout E. DEL MARMOL, Route romaine de Bavay à la Meuse, dans: *Annales de la Société Archéologique de Namur* 13 (1875) p. 1–21 (aux p. 10 et 18). Cette voie était encore utilisée au Haut Moyen Age; voir notamment l'acte du 11 mai [915–923] pour l'abbaye de Stavelot où une donation de biens à Serville est située par rapport aux *strata publica et vie communes* (J. HALKIN et C. G. ROLAND, Recueil, cité n. 11, p. 129–131). L'identification de Serville est postérieure à cette édition; cf. C. G. ROLAND, Quelques problèmes d'identification toponymique, dans: *Annales de la Société Archéologique de Namur* 33 (1919) p. 263–318 (aux p. 291–296); C. G. ROLAND, Etude critique de la vie de saint Walhère, dans: *Terre Wallonne* 14 (1926) p. 233–266 (à la p. 245 et n. 7); C. G. ROLAND, Les pagi de Lomme et de Condroz et leurs subdivisions, dans: *Annales de la Société Archéologique de Namur* 34 (1920) p. 1–126 (aux p. 27–28).

⁸³ Sur ces paroisses, C. G. ROLAND, Saint Walhère (cité n. 82) p. 244–245 et 248–249; J. DEHARVENG et A. DE GHELLINCK (cité n. 69) p. 228 et 331.

⁸⁴ On peut émettre l'hypothèse d'une petite «Eigenkirche» qui n'aurait pu se développer face à une église paroissiale, peut-être – comme le suggère le titre – de fondation épiscopale.

⁸⁵ On ajoutera aux quelques éléments de la n. 11, le rôle des Aquitains dans l'organisation ecclésiastique du nord de la Gaule; cf. M. VAN REY (cité n. 10) p. 324; E. EWIG, Trier im Merowingerreich. Civitas, Stadt, Bistum, dans: *Trierer Zeitschrift* 21 (1952) p. 5–367 (aux p. 91–104); ID., L'Aquitaine et les pays rhénans au Haut Moyen Age, dans: *Cahiers de Civilisation Médiévale* 1 (1958) p. 37–54 (aux p. 48–49).

⁸⁶ Vita § 13 et supra n. 11.

présent, une bonne étude sur le chapitre de Celles avant son installation à Visé en 1338⁸⁷ et sur le culte voué à Hadelin.⁸⁸

Les exemples de Franchimont et d'Anthée n'ont pas été choisis au hasard. Ils sont tous deux révélateurs d'un type de christianisation.⁸⁹ Dans un cas – Franchimont – un domaine rural appartenant à l'évêché de Liège a dû l'essentiel de son évangelisation à l'action individuelle d'Hadelin, soutenue par le pouvoir épiscopal et, à l'arrière-plan, par les Pippinides et l'abbaye de Stavelot-Malmédy. Dans l'autre cas – Anthée – des structures chrétiennes ont été établies par la famille aristocratique, propriétaire du domaine, qui encourage, par des donations, l'action évangélisatrice d'un missionnaire étranger. On touche ainsi aux causes et aux mécanismes réels de l'implantation du christianisme dans une région du nord de la Gaule mérovingienne: pouvoir épiscopal et aristocratie terrienne travaillent de concert, avec une redoutable efficacité, à l'évangélisation des populations rurales. Ce double courant sera néanmoins à l'origine de problèmes fondamentaux que les Carolingiens, malgré leurs efforts législatifs et unificateurs, ne pourront résoudre de façon satisfaisante.

⁸⁷ Il faudrait notamment préciser exactement les limites de la région exempte de Celles dans le doyenné de Ciney, l'origine et les conséquences de cette exemption ainsi que les causes et modalités du déplacement vers Visé en 1338.

⁸⁸ On y intégrerait les sources iconographiques, les objets liturgiques, la châsse et les différentes phases de l'église collégiale de Celles.

⁸⁹ Bien des questions soulevées par ce bref article seront réexaminées dans une thèse de doctorat en Histoire, à l'Université Libre de Bruxelles, sur la christianisation de l'Entre-Sambre-et-Meuse, des origines à la réforme grégorienne.